

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2021

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale ordinaire de l'association « **AMAP 100% Villepreux** », qui se tiendra :

le 9 octobre 2021 à 11h00

à l'espace Petrucciani, place des droits de l'homme et du citoyen, 78450 Villepreux.

Avant l'AG, de 09h30 à 11h00 vous pourrez souscrire de nouveaux contrats avec les producteurs présents.

Dès lors qu'une association organise un événement de plus de 50 personnes,

Pass sanitaire et port du masque sont obligatoires

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral / Rapport d'activité
- Rapport financier
- Vote des rapports
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration en partance
- Le mot des Producteurs
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir dûment rempli (Voir en page 3).

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.





DEROULEMENT DE LA MATINEE DU 9 OCTOBRE 2021

De 09h30 à 11h00 :

1/ Venez récupérer votre carte de membre pour 2022 sur le stand AMAP.

Si vous ne vous êtes pas encore réinscrit à l'AMAP pour 2022:

☐ Renouvelez votre adhésion, en ligne, avec « PayAsso », <u>avant de venir à l'A.G.</u>

Lien vers PayAsso du CIC disponible sur le site internet, via l'onglet « Visiteurs », puis choix « accueil »

2/ Si vous souhaitez signer un contrat avec un ou plusieurs des producteurs présents:

(Venez avec votre propre stylo)

- Présentez votre <u>carte de membre à l'AMAP 2022</u> au producteur choisi.
- Déposez votre contrat et votre ou vos chèques.

 Contrats avec les producteurs disponibles sur site internet, via l'onglet « Visiteurs », puis choix « Producteurs ».

<u>Attention</u>: Les renouvellements de contrat Légumes avec Clément sont à faire avant l'A.G, si vous ne l'avez pas fait, vous perdrez votre priorité et risquerez de voir votre place prise par un Amapien en liste d'attente.

Seront présents sur place :

□ Clément Benil,
 □ Antoine Fremin
 □ Bruno Mondet,
 □ Légumes de saison
 Pommes et Poires
 □ Pain et gourmandises

☐ Florence Morlière Fruits rouges, Miel et confitures

☐ Elsa Mauboussin☐ Joël AUREGLIA☐ Guillaume GOUSSEAU☐ Œufs (jeudi)☐ Œufs (mardi)

De 11h00 à 12h00 Assemblée Générale

Voir ordre du jour ci-dessus.





Civilité (Nom/Prénom) Adresse Code postal/Ville

Objet : Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale de L'AMAP 100% Villepreux.

de l'homme et du citoyen,	st rue de Mezu (RD 9 ouvoir au membre dér , demeurant à ale qui se tiendra à 1'6 78450 Villepreux, le 9	
Pour valoir ce que de droit,		
F-14 }	la.	
Fait à	, le	
Signature du mandant		Signature du mandataire

